

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES VOEUX AUX ASSEMBLÉES, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 3 JANVIER 1984.

3 JANUARY 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président,

- Mesdames et messieurs,

- Je vous remercie des voeux que vous venez d'exprimer et de votre présence ici. Vous obéissez ce faisant à une tradition, presque un rite et il est bon que les institutions aient ces rendez-vous qui permettent à chacun de se retrouver autour d'une pensée commune, en l'occurrence le service du pays. Vous avez bien voulu y ajouter l'expression de vos voeux personnels. J'y suis sensible, je vous en remercie et je vous prie de bien vouloir agréer, pour vous-mêmes, pour les êtres qui vous sont chers, pour celles et ceux que vous représentez, les voeux qui sont les miens et qui dépassant les frontières naturelles, traditionnelles aussi, pour que la France reste un pays divers dans son unité et que chacun retrouve vraiment les raisons profondes qui sont les nôtres de vivre en-commun, de travailler en-commun, d'espérer en-commun. Pour le reste, ce n'est pas mon affaire et vous avez la charge dans le domaine qui est le vôtre et particulièrement comme représentants du peuple, d'exprimer cette diversité, de voter la loi ou de la recommander, de la perfectionner, bref de contribuer à l'histoire contemporaine de notre pays. Chacun le fait à la place où il se trouve.\

J'ai bien entendu vos voeux monsieur le Président du Sénat `Alain Poher`. Une bonne partie d'entre eux s'adressait à vous-même, et vous faisiez des voeux que vous m'aviez déjà indiqués et que j'ai transmis. Car je peux avoir valeur de conseil sur les deux premiers points, mais je ne peux pas avoir valeur de décision. J'ai donc transmis, finalement, en y mettant du mien, au président de l'Assemblée nationale `Louis Mermaz`, le souci que cette Assemblée doit avoir de correspondre avec le Sénat dans les meilleures conditions. Je dois dire que vous me demandez quelquefois beaucoup, enfin, en la circonstance, c'est-à-dire de réformer des usages très anciens. Réformer les usages très anciens, nous innovons et, après tout, ce n'est peut-être pas si mal : je pense en-particulier aux conciliations nécessaires entre les deux assemblées. Faut-il, ne faut-il pas ? Je souhaite, en tout cas, que l'élaboration de votre travail qui, dans beaucoup de domaines, s'exerce tout à fait convenablement et, même, je crois, utilement, puisse s'approfondir, le cas échéant s'améliorer.

- Pour ce qui touche aux domaines où je peux agir j'essaierai moi-même. Je pensais à cette session extraordinaire rendue inévitable, malheureusement, parce que j'ai toujours recommandé au gouvernement, comme je le recommande aux assemblées, d'éviter les sessions extraordinaires. Sans doute la surcharge, le goût du travail sont-ils là, ce qui est à l'honneur des parlementaires. Mais c'est vrai que la Constitution et les dispositions qui précèdent cette Constitution font que les parlementaires ont un temps pour travailler dans leur circonscription et un temps pour siéger. L'Etat se portera d'autant mieux qu'on n'abusera pas des sessions extraordinaires. Là, c'est rendu nécessaire. Il est évident que si, à l'intérieur des sessions, les passions démultiplient les obstacles, pour respecter la règle, il faut plus de temps.

- J'espère qu'on trouvera peu à peu un accommodement raisonnable entre ces deux nécessités.\ Je pense qu'il serait raisonnable - nous en avons parlé avec M. le Premier ministre - de prévoir la fin du mois de janvier pour qu'en effet les membres des assemblées, et spécialement les présidents des conseils régionaux et départementaux, des conseils généraux, puissent s'organiser eux-mêmes, ce qui est la moindre des choses. Et puis, d'une façon générale, c'est vrai que je tiens moi-même, je le répète chaque fois et c'est pour moi un honneur, parlementaire de longue date, - 35 ans dans vos enceintes, il n'y a qu'au Conseil économique et social que j'ai échappé - ayant pendant 35 ans vécu la vie qui est la vôtre, au travail qui est le vôtre, que j'y attache beaucoup de scrupules, d'attention et de respect.

- J'ai toujours considéré que le travail parlementaire, en dépit parfois de ses carences, de ses défauts, de ses heurts, représentait la vie-même du pays, qu'il convenait de la respecter et de la protéger au mieux. C'est en tout cas ce que j'entends faire en qualité de Chef de l'Etat. Monsieur le Président de

l'Assemblée nationale `Louis Mermaz`, j'ai été également très attentif aux vœux que vous avez exprimés. Ils portaient, comme ceux de M. le Président du Sénat `Alain Poher`, sur certains aspects de la politique internationale, de l'image, de la représentation et de la présence, mieux encore, de la France dans le monde. Je ne peux que recevoir vos appréciations et vos souhaits comme vous les avez vous-mêmes exprimés, c'est-à-dire de la meilleure façon en souhaitant, en effet, rassembler les Français chaque fois que cela en vaut la peine, chaque fois qu'il s'agit d'une cause qui touche à la vie du pays, à son histoire et à son devenir.\

Monsieur le Président du Conseil économique et social, quelques données pratiques ont également été évoquées par vous à l'intérieur de la fonction que vous allez remplir, comme moi-même, comme d'autres, à la tête des organisations européennes, pour six mois. Vous avez, en effet, beaucoup insisté avec raison sur l'appréhension européenne des problèmes de l'emploi et ce n'est pas faute de l'avoir répété déjà depuis bientôt trois ans. Aucune réponse ne peut être apportée ou bien un peu de réponse peut être apporté aux questions de chacun de nos pays si l'on n'a pas une vue exhaustive, si l'on n'a pas une idée et, en même temps, le complément que peut représenter la démarche des autres pays d'Europe.

- Là-dessus, on peut débattre, discuter, c'est un sujet dont on va beaucoup discuter dans les six mois qui viennent en raison de la proximité des élections européennes. On peut avoir de cette Europe des conceptions diverses mais il est un point sur lequel on ne peut qu'être d'accord si l'on a un véritable intérêt de la France dans l'esprit : c'est qu'il faut que ça marche mieux. Il faut que les esprits se rapprochent, il faut que les intérêts s'harmonisent, que l'on fasse telle ou telle réalisation à dix, à douze, à neuf, à huit, à sept, à quatre, les exemples sont multiples. Tout ce qui est coopération est mieux que la tâche assumée isolément mais, en tout cas, il faut donner à cette structure des pays actuellement rassemblés, une force, des ressources et plus encore une volonté politique et un sentiment que l'Europe ce sera aussi une façon d'affirmer les capacités nationales de chacun de ceux qui la composent.\

Je vous remercie une fois de plus, mesdames et messieurs. Vous êtes vous-mêmes devant cette année nouvelle, vous avez dû, sans doute, d'abord en famille, je vous le souhaite, avec vos amis, ensuite avec vos concitoyens - ceux dont vous assurez la gestion lorsque c'est le cas et qui sont votre voisinage immédiat - déjà tourner vos regards vers cette année qui s'ouvre. Vous avez pu mesurer dans vos fonctions et dans vos réflexions, l'immensité de notre tâche, sa rudesse aussi. Eh bien, on va les aborder comme elles se présentent, avec la volonté et la résolution qui conviennent. Nous ne sommes pas les premiers à supporter la rigueur des événements. Nous ne serons pas les premiers à les résoudre. A travers le temps, la France a connu beaucoup de traverses. Le monde a été déchiré et se déchire encore. Observons les zones cependant de calme, il en est. Observons particulièrement dans cette fraction de l'Europe où nous sommes, les progrès accomplis depuis la fin de la dernière guerre mondiale & essayons d'élargir le cercle & essayons de comprendre le mieux possible, de faire comprendre nos propres progrès, les intérêts entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Donnons à cette Europe, et particulièrement à la France, le rôle qui lui revient au regard du tiers monde, et spécialement au regard du tiers monde africain et puis ayons confiance en nous.\

Nous sommes les héritiers directs, les enfants de générations qui ont su bâtir la France. Après nous d'autres viendront. Eh bien ! Tenons la rampe pour le temps qui nous est donné. Ce seront mes vœux les plus profonds et ceux qui rencontreront, j'en suis sûr, votre assentiment. Quelle que soit la façon de gérer les faits et les choses, il est quelques idées, quelques valeurs majeures qui font que la France est ce qu'elle est & j'en suis le garant le gardien, d'une certaine façon vous aussi. Voilà un bon terrain qui n'est pas un refuge pour éviter de parler d'une chose difficile mais qui est, pour le temps d'un après-midi, et puis le lendemain, et puis la semaine qui vient, et puis les mois qui passent. Si chacun d'entre nous aborde cette année avec la volonté de servir le mieux possible le pays, je pense que les choses iront mieux parce que nous nous retrouverons aux alentours du premier janvier de l'année suivante. Je vous souhaite à tous, mesdames et messieurs, une bonne santé, tout le bonheur qui peut être désiré et obtenu et acquis dans vos familles, vos affections, les satisfactions que requiert votre fonction. Que puis-je vous dire d'autre, sinon que cela vient aussi de ce que je ressens moi-même car vous êtes, mesdames et messieurs, vous êtes la France, ici représentée. Vous êtes la France et la France, ça nous intéresse. Merci.\